

**CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS**

**SEANCE DU 19 MAI 2026**

**POINT N° 67**

**RAPPORTEUR : C. LIBERT**

**OBJET : Budget annexe du port de plaisance intercommunal - Approbation du compte administratif de l'exercice 2025 et constatation des résultats**

**A. Les résultats de l'exercice**

Le compte administratif du budget annexe du port de plaisance intercommunal de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat final excédentaire de +72 086,40 € se décomposant comme suit :

- section d'exploitation ..... +35 497,74 €  
 - section d'investissement ..... +36 588,66 €  
**Total ..... +72 086,40 €**

Ce résultat prend en compte les restes à réaliser d'investissement, dont le solde est négatif de – 2 598,22 €.

Les résultats du compte administratif 2025 sont récapitulés dans le tableau suivant :

**BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE - CA 2025**

INTITULE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	
		Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES REALISEES (A)	204 492,27	64 242,51	0,00
DEPENSES REALISEES (B)	246 042,81	31 245,49	2 598,22
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 (C = A - B)</b>	<b>-41 550,54</b>	<b>32 997,02</b>	<b>-2 598,22</b>
RESULTAT REPORTÉ DE 2024 (D)	77 048,28	6 189,86	
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2025 (E = C + D)</b>	<b>35 497,74</b>	<b>39 186,88</b>	<b>-2 598,22</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>36 588,66</b>	

EXCEDENT D'EXPLOITATION 2025	35 497,74 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025	36 588,66 €
<b>EXCEDENT TOTAL 2025</b>	<b>72 086,40 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
 094-200057941-20260522-DC2026-122-BF  
 Date de télétransmission : 22/05/2026  
 Date de réception préfecture : 22/05/2026

## **B. Les ratios financiers et la chaîne de l'épargne**

L'exécution budgétaire 2025 est caractérisée par les principaux ratios financiers suivants :

### **i. L'Épargne brute :**

L'épargne brute du budget annexe du port de plaisance intercommunal, appelée également capacité d'autofinancement, s'élève à 19,3 K€ au CA 2025. Cet excédent entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation a permis au Territoire de couvrir en partie seulement le remboursement du capital de la dette au titre de l'exercice 2025.

En outre, on notera en complément que **le taux d'épargne brute**, résultant du rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles d'exploitation **s'établit à 9,6 % au CA 2025**.

Recettes réelles d'exploitation	201 101,15 €
- Dépenses réelles d'exploitation	181 800,30 €
<b>= Epargne brute</b>	<b>19 300,85 €</b>

### **ii. L'Épargne nette :**

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Ainsi, elle mesure la part des ressources courantes restantes après financement des charges courantes, des frais financiers et du remboursement de capital de la dette, pour financer les dépenses d'équipement.

Au titre de l'exercice 2025, le montant du remboursement en capital de la dette du budget annexe du port de plaisance s'élève à 27,9 K€. **En résulte donc une épargne nette négative, de 8 553,17€, puisque l'épargne brute dégagée ne permet pas de couvrir en totalité le remboursement du capital dû au titre de l'exercice 2025.**

Epargne brute	19 300,85 €
- Remboursement du capital (annuité de l'exercice)	27 854,37 €
<b>= Epargne nette</b>	<b>-8 553,52 €</b>

### **iii. La capacité de désendettement :**

Ce ratio, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

Encours de la dette au 31/12/2025	35 635,33 €
/ Epargne brute	19 300,85 €
<b>= Capacité de désendettement :</b>	<b>1,85</b>

**iv. Les ressources d'investissement hors emprunts :**

Les ressources d'investissement hors emprunt sont constituées de l'épargne nette à laquelle s'ajoutent les éventuelles subventions d'investissement :

Epargne nette	-8 553,52 €
+ Subventions d'investissement	0,00 €
<b>= Ressources d'investissement hors emprunt</b>	<b>-8 553,52 €</b>

**v. Le besoin de financement des investissements de l'exercice :**

En dehors de la dette, il n'y a pas d'investissements au CA 2025, d'où un déficit de financement hors emprunt de 8,6 K€ comblé par le fonds de roulement.

Ressources d'investissement hors emprunt	-8 553,52 €
- Dépenses réelles d'investissement (hors dette)	0,00 €
<b>= Déficit de financement des investissements de l'exercice</b>	<b>-8 553,52 €</b>

\*\*\*\*\*

**Il est donc demandé au Conseil de Territoire de bien vouloir :**

- Donner acte à Monsieur le Président du Territoire Paris Est Marne & Bois de la présentation du compte administratif de l'exercice 2025 de ce budget annexe conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4.
- Approuver ainsi les résultats définitifs de l'exercice 2025 qui sont égaux à :
- **Résultat de clôture 2025 (hors restes à réaliser) +74 684,62 €**  
Dont section d'exploitation..... +35 497,74 €  
Dont section d'investissement..... +39 186,88 €
- **Solde des restes à réaliser de l'exercice 2025 ..... - 2 598,22 €**  
Dont recettes ..... 0 €  
Dont dépenses ..... 2 598,22 €
- **Résultat net de l'exercice 2025 (avec restes à réaliser) ..... +72 086,40 €**  
Dont section d'exploitation ..... +35 497,74 €  
Dont section d'investissement..... +36 588,66 €

**Le Rapporteur,**

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20260522-DC2026-122-BF  
Date de télétransmission : 22/05/2026  
Date de réception préfecture : 22/05/2026